

1er juin – 15 septembre 2025

## Bienvenue dans la cuisine collective

Veuillez noter que la cuisine collective est accessible au public et peut également être utilisée par d'autres personnes comme espace de détente et lieu de rencontre pendant votre événement.

## La cuisine collective est ouverte à tous:

- ... prenez soin de la cuisine collective en laissant l'espace propre et en éliminant vous-même tous les déchets.
- ... soyez respectueux des autres en respectant les règles publiques concernant le bruit et la sécurité. Les activités générant un niveau de bruit élevé sont interdites. Le couvre-feu commence à 22h.
- ... prenez vous-même la responsabilité. Le Quartier des musées Berne décline toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels. Pour les événements impliquant des mineurs, les représentants légaux sont responsables de la supervision et de la responsabilité.

## Le feu peut être utilisé dans le respect des règles suivantes:

- ... utilisez le bois de chauffage disponible avec parcimonie.
- ... utilisez uniquement des allume-feu sûrs et certifiés pour allumer le feu.
- ... ne laissez jamais le feu sans surveillance.
- ... éteignez soigneusement le feu en quittant la cuisine de l'association, de manière à ce qu'il ne reste aucune braise.
- ... jetez les cendres dans la poubelle métallique mise à disposition et assurez-vous qu'elles sont bien refroidies.
- ... abstenez-vous de faire du feu en cas de vents forts ou après une longue période de sécheresse et respectez les instructions cantonales et communales.